

**Aide à la recherche  
et au patrimoine en danse  
2017 du **CN D****

**Simone Clamens,  
Sophie Jacotot,  
Marina Nordera**

Les archives de Robert Crang  
notateur

## RÉSUMÉ DU PROJET

« Les archives de Robert Crang notateur », par **Simone Clamens, Sophie Jacotot, Marina**

**Nordera**

[recherche appliquée]

Ce projet de recherche vise à étudier, problématiser, contextualiser, faire connaître et valoriser les archives documentaires qui sont le fruit de l'activité de Robert Crang (1932-2014), en particulier celles liées à sa pratique de la notation Conté. Cette activité s'inscrit dans le processus long et complexe qui a permis l'introduction progressive des études en danse dans les formations universitaires françaises. Robert Crang en a été l'un des protagonistes et militants acharnés dès qu'il fut recruté en tant que professeur d'éducation physique et sportive à l'université de Nice à sa création en octobre 1965. Ses archives témoignent de son exigence pour forger des outils spécifiques et efficaces au service de la recherche et de la transmission de la danse en tant que discipline universitaire naissante. Robert Crang, avec Simone Clamens, fut le moteur de la création de diplômes en danse à l'université de Nice, la première université française à en délivrer dès la rentrée 1989<sup>1</sup>. La mise en place à l'université de Nice de formations portant sur le système d'écriture du mouvement conçu par Pierre Conté, permettra à Robert Crang d'articuler la théorie et la pratique, l'enseignement et la recherche, d'intégrer les apports de plusieurs disciplines comme la musicologie, l'ethno-anthropologie, ou encore l'histoire des arts. Mettant à contribution ses compétences singulières de danseur, d'analyste du mouvement et de notateur, il élaborera des enseignements universitaires s'appuyant sur l'étude des danses anciennes (Renaissance et baroque), des danses de bal du XX<sup>e</sup> siècle et des danses traditionnelles de France et d'Europe (Espagne, Grèce, ex-Yougoslavie...). Les matériaux de recherche et les supports pédagogiques qu'il a constitué méthodiquement pendant près de trois décennies, restés en large partie confidentiels, apportent un éclairage inédit sur la structuration des études en danse et sur les usages des systèmes d'écriture – en l'occurrence celui de Pierre Conté – dans la transmission, en articulant théorie et pratique de manière originale.

---

1 Pour l'historique des formations en danse à Nice, voir Simone Clamens, Michel Bernard et Robert Crang, « La danse entre à l'université française : histoire des origines », *Recherches en danse* [en ligne], 1 | 2014, mis en ligne le 1<sup>er</sup> mars. 2014, consulté le 6 février 2017. URL : <http://danse.revues.org/642>

## Le parcours de Robert Crang

Robert Crang naît en Savoie en 1932, par la suite sa famille s'installe à Bordeaux. En 1943 il est admis par concours au Prytanée militaire de Briançon puis à La Flèche. Après des études à l'École normale de Bordeaux, il passe le concours d'entrée à l'École normale supérieure d'éducation physique où il prépare le professorat d'éducation physique entre 1954 et 1957<sup>2</sup>. D'abord enseignant au CREPS de Bordeaux, il est nommé ensuite à la faculté des lettres de l'université de Nice dès sa création en octobre 1965. Il y effectue vingt-huit ans d'enseignement. Pendant cette période il obtient un détachement sur concours à la Nouvelle ENSEP de Paris pour deux années d'études sur « le mouvement et l'expression artistique », puis il reprend son poste à Nice où il est élu plusieurs fois au conseil de faculté des lettres, ainsi qu'au conseil d'administration de l'université et à l'assemblée constituante chargée d'élaborer les nouveaux statuts, après mai 1968.

Sportif passionné du plein air et excellent danseur, il est spécialiste des danses de la Renaissance et du baroque<sup>3</sup>. Avec Simone Clamens il sera le moteur de la création des diplômes en danse à l'Université. Toujours avec elle il anime le Groupe recherche-réalisation sur l'imagination du mouvement-musique (GRIM) de l'université de Nice, au sein duquel il expérimente la création collective avec un groupe d'étudiants et d'enseignants.<sup>4</sup> Il prend sa retraite en 1993, mais continue à nourrir intensément ses intérêts dans les recherches musico-chorégraphiques et participe avec beaucoup d'attention et d'enthousiasme aux présentations des travaux des étudiants, aux séminaires de troisième cycle des doctorants et aux colloques organisés par le laboratoire RITM, puis CTCL. Flûtiste, il joue avec l'orchestre de jazz de l'université et participe au concert du 28 juin 2014, quelques semaines avant son décès.

## L'écriture du mouvement de Pierre Conté et l'activité de Robert Crang

Le système d'écriture du mouvement de Pierre Conté (1891-1971), conçu à la fin des années 1920, s'inspire dans sa graphie comme dans sa conception du système d'écriture musical occidental.

---

2 Crang, Robert, *Élaboration d'un personnage en situation d'improvisation individuelle et collective*, mémoire du diplôme de la session 1972-1974 « Rythmes, mouvements, expression, création » de la Nouvelle École normale supérieure d'éducation physique, Paris, juin 1994, polycopié 21\*29, 111 p.

3 Crang, Robert, *Danses, chants et musiques de la Renaissance en France*, danses filmées en 1990 avec les étudiants de la section musique et de la section danse du département des Arts vivants de l'université de Nice.

4 Crang, Robert et Maurer, Brigitte, « "Salad' basket". Réflexions sur une création collective du GRIM », in *Education physique et Sport*, n° 158, juillet 1979, pp. 26-30 ; Crang, Robert, « Aspects théoriques de la performance : corps poésie couleur du GRIM », colloque « Corps Poésie Peinture », in *Métaphore*, 1982, n° 5 ; *Idem*, « Illustration et transformation : deux pôles de l'enseignement et de la création », in *La Danse et les activités physiques artistiques et de création*, université de Nice, 1982 ; *Idem*, « Jeux poétiques et jeux de compétition », in *La Danse et les activités physiques artistiques et de création*, université de Nice, 1982, pp. 71-98.

Dans une portée horizontale présentant les différentes zones du corps, la valeur des notes indique la durée des mouvements, tandis que les éléments spatiaux et dynamiques sont notés par des signes musicaux et extra-musicaux. Découlant directement de la théorie de Conté selon laquelle musique et danse sont des arts « jumeaux », ce système d'écriture constitue un véritable « solfège corporel », permettant aussi bien la formation motrice de base de tout individu que la composition d'œuvres chorégraphiques des plus complexes.

Robert Crang, étudiant en bel canto au conservatoire de Nice et musicien amateur, découvre par hasard, dans une librairie musicale, la méthode d'écriture du mouvement de Pierre Conté (*Écriture de la danse théâtrale et de la danse en général*, Niort, 1931). Grâce à cette publication, il apprend le système d'écriture qu'il met rapidement en application en notant de nombreuses danses traditionnelles de France et d'Europe et en transmettant dans ses cours, dès 1982-83, cet instrument aux étudiants<sup>5</sup>. Lors d'un colloque à la Sorbonne en 1985 sur les notations de la danse, il fait la rencontre de Francine Lancelot, qui avait été formée à l'écriture du mouvement par Pierre Conté, ainsi que celle de Michelle Nadal, élève et héritière spirituelle de Conté. Michelle Nadal apprécie les compétences de l'autodidacte Robert Crang en la matière et c'est le début d'une collaboration et d'un partage d'intérêts, notamment autour de l'articulation entre histoire et mémoire des formes de danses dites savantes et traditionnelles, grâce aux entrelacements multiples entre sources, restitution, pratiques et notation.

#### La constitution des archives de Robert Crang notateur

Les archives de Robert Crang sont constituées de nombreux dossiers contenant des documents variés : notes de lecture, articles scientifiques, articles de presse, programmes, iconographie, correspondance, partitions musicales et, bien sûr, partitions chorégraphiques. Quatre grands axes s'en dégagent :

- des recherches fondamentales sur le mouvement (corps, sports, arts martiaux, différentes techniques de danse...);
- des recherches sur les systèmes de notation du mouvement ;
- des recherches sur les pratiques dansées (danses anciennes, danses traditionnelles, danses de société) ;

---

<sup>5</sup> Crang, Robert, « Musical Notation of Dance (écriture Pierre Conté). Application to Folk Dance », in *Folk Dance Research, World Conference*, Larisa, Grèce, 6-10 juillet 1988. Crang, Robert, « Greek legacy in french folkdances », in *Dance and Ancient Greece. Proceedings of the 5th International Conference on Dance Research*, Athens, I.O.F.A., 1991.

- du matériel pédagogique (préparation de cours, copies d'examen...), relatif à ses enseignements à l'université.

La méthodologie de travail mise en place par Robert Crang à partir de sa découverte de l'écriture du mouvement a façonné l'organisation du corpus de documents d'archives concernant son activité de notateur. Après avoir ouvert un dossier sur une danse, il l'enrichissait progressivement d'une documentation de plusieurs types : musicale, iconographique, historique, littéraire, etc. Sur la base de l'ensemble de ces documents et de l'expérience pratique de l'incorporation de cette danse, il produisait une partition en notation Conté, qui avait vocation à évoluer si une nouvelle documentation ou des propositions issues de la pratique venaient la questionner. Les versions successives notées pour une même danse témoignent de la valeur heuristique de cet instrument de recherche voué à s'affiner à travers ses applications diverses et successives. Dans cette approche méthodologique ouverte et dialectique, l'accent était porté en premier lieu sur la relation danse-musique qui, pour Crang – comme pour Conté –, était d'une importance absolue<sup>6</sup>. Le but était de fournir des supports tant à la pratique qu'à la recherche en danse, outils et ressources au service de la construction de la mémoire – aide-mémoire du danseur et/ou patrimoine d'une culture partagée –, mais aussi outils d'analyse et de transmission – en vue d'une pédagogie de la danse, pour être ensemble et pour relier les générations.

### **Les archives de Robert Crang notateur dans l'historiographie de l'écriture Conté**

Le système d'écriture de la danse de Pierre Conté, longtemps négligé dans les études en danse<sup>7</sup>, fait l'objet d'un travail de recherche mené par Sophie Jacotot depuis 2010 et qui s'articule en plusieurs volets :

- un travail biographique sur Pierre Conté, figure méconnue de l'histoire de la danse ayant

<sup>6</sup> Voir par exemple ses propos lors de la table ronde tenue à Nice en 2012 : « Autrefois, il y avait un lien très fort entre la danse et la musique. Notre jeune amie découvre l'intérêt de lier ces deux domaines. Certains se sont intéressés à l'écriture de la danse, par exemple Pierre Conté, et cela a entraîné une nouvelle pédagogie de la danse. J'ai vu, en Angleterre, chez Laban une expérience pédagogique où l'on projetait une partition sur un écran et les élèves devaient la déchiffrer en même temps qu'ils dansaient. », Elena Cervellati, Simone Clamens, Robert Crang, Patrick Germain-Thomas, Bianca Maurmayr, Léna Massiani, Karen Nioche, Marina Nordera, Joëlle Vellet et Patrizia Veroli, « Panorama de la recherche en danse en France et en Italie », *Recherches en danse* [en ligne], 1 | 2014, mis en ligne le 1<sup>er</sup> mars 2014, consulté le 5 février 2017. URL : <http://danse.revues.org/627> ; DOI : 10.4000/danse.627

<sup>7</sup> Quelques travaux traitent de l'écriture Conté : Bernard Koechlin, « Trois systèmes de notation des positions et mouvements du corps humain », in Jacqueline Thomas et Lucien Bernot (dir.), *Langues et techniques, nature et société*, CNRS, Klincksieck, II, Paris, 1972 ; Martine Risch, *Les Procédés d'écriture des systèmes français de notation du mouvement*, mémoire pour l'obtention du diplôme de spécialité en notation du mouvement (dir. Jean-Claude Serre), Université de Paris-Sorbonne, 1987 ; Michelle Nadal, « L'écriture de Pierre Conté », *Marsyas. Revue de pédagogie musicale et chorégraphique*, n°6, juin 1988, p. 18-23.

cependant marqué, par sa méthode d'enseignement et par son système d'écriture, le champ de la danse en France des années 1930 à nos jours ;

- l'analyse des partitions chorégraphiques autographes laissées par Pierre Conté et désormais conservées à la Bibliothèque nationale de France ;
- une analyse du système d'écriture de la danse de Pierre Conté et de la manière dont il tente d'établir des passerelles entre musique et danse.

Un rapport de recherche<sup>8</sup> et un article de synthèse<sup>9</sup> ont permis de faire un premier bilan de ce travail et de faire émerger de nouvelles pistes de recherche, parmi lesquelles la question de la transmission et de la diffusion, par ramification, du système Conté dans la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle. Le parcours de Robert Crang est à ce titre éminemment intéressant : d'abord autodidacte en écriture Conté, il approfondit sa connaissance du système, notamment auprès de Michelle Nadal, jusqu'à en faire l'un des fondements de sa pédagogie et de son approche de la danse.

Ce projet de recherche et de valorisation des archives de Robert Crang s'applique donc à poursuivre les objectifs, énoncés par Crang, de mise à disposition de documents et d'outils auprès d'un public large et diversifié, tout en mettant en perspective ses travaux dans le développement des études en danse à l'université. Ce projet contribue aussi à l'histoire de la notation Conté en France, en soulignant le rôle que l'activité de Robert Crang a eu dans son développement et sa diffusion. Après son départ en retraite en 1993, la notation Conté a été enseignée à la section danse de l'université de Nice pendant près de dix années supplémentaires par Anne Mor, qui en avait appris les fondements et les méthodes de transmission auprès de Robert Crang.

### **Les archives de Robert Crang notateur dans l'histoire de la danse à l'Université**

Les activités de Robert Crang s'inscrivent dans un contexte marqué par l'effervescence et l'élan pour la création de formations et par l'inscription de la recherche en danse au sein de l'université et du panorama intellectuel et culturel français. Il s'agit d'une période charnière pour la danse en France, dont l'histoire est encore en train de s'écrire. Le n° 1 de la revue *Recherches en danse* a consacré en 2014 un premier article à la mise en place des études en danse au sein de l'université de Nice co-signé par Michel Bernard, Simone Clamens, Robert Crang. L'histoire de ce parcours, nourri de l'enthousiasme, de la passion et de l'inventivité de quelques individus, et bien

---

<sup>8</sup> Sophie Jacotot, *L'Écriture du mouvement de Pierre Conté*, Projet ayant bénéficié de l'aide à la recherche et au patrimoine en danse, rapport produit en septembre 2013.

<sup>9</sup> Sophie Jacotot, « La transmission par l'écrit dans les processus de création en danse : l'exemple du système d'écriture du mouvement de Pierre Conté », in *Modèles et modalités de la transmission culturelle. Cahiers du CAP*, n° 2, 2015, pp. 69-96.

que semé d'embûches, s'est écrite avec succès dans le cadre de l'institution universitaire. À la suite de l'organisation des cursus universitaires par unités de valeur dominantes et optionnelles, favorisant l'interdisciplinarité, instituée par la loi Faure en 1969-70, Simone Clamens et Robert Crang, professeurs d'éducation physique à la faculté des lettres de Nice, mettent en place des unités de valeur interdisciplinaires sur le corps et le mouvement artistique, enseignements dans lesquels ils défendent l'aspect inséparable de la théorie et de la pratique. Ils travaillent en interdisciplinarité avec leurs collègues universitaires en sociologie, philosophie, anglais, psychologie, lettres modernes, proposant des enseignements et des ateliers sous forme d'unités de valeur, séminaires de 3<sup>e</sup> cycle, conférences... En 1983, la loi Savary lance un appel ministériel pour la création de nouveaux Deug interdisciplinaires, ce qui permet à Nice l'ouverture d'un D.E.U.G. « Arts Communication Langages » dont une des filières sera « Danse et Arts du spectacle ». Dès lors, se multiplient les demandes pour la création de la première licence en danse en France, au moment où, en 1985, est créée la 18<sup>e</sup> section CNU « Arts », création que soutient avec conviction Michel Bernard. La même année se tient le colloque de la Sorbonne « La place de la danse à l'Université » et, la même année, l'université de Nice obtient du ministère de l'Éducation nationale la création d'un poste de maître de conférences à la faculté des lettres, qui sera occupé par Francine Lancelot et fonctionnera dans la filière Danse du D.E.U.G. intitulé « Arts Communication Langages ». Ce n'est qu'après une négociation intense avec la direction de l'Enseignement supérieur du ministère de l'Éducation nationale et la mise en place d'une commission mixte Éducation Culture composée des universités de Nice, Paris VII, Paris V, Paris IV, de représentants du ministère de la Culture et de l'Éducation nationale, que l'arrêté du 31 juillet 1989 crée une licence et une maîtrise en danse. La licence en danse ouvre à Nice en septembre de la même année, au sein d'un tout nouveau département des Arts, pendant que Michel Bernard fonde le premier département en Danse à l'université Paris 8.

### **Déroulement du projet**

Le projet est porté par trois chercheuses qui y contribuent à partir de leurs compétences différentes et complémentaires. Simone Clamens, collègue, puis compagne et épouse de Robert Crang, conservait, jusqu'à leur transfert à la médiathèque du Centre national de la danse en mai 2018, les archives constituant le corpus principal du projet. Celui-ci a donc pu se réaliser grâce à son

accueil dans le lieu de conservation des archives (leur maison commune à Nice), son accompagnement attentif dans l'étude des documents et son précieux témoignage concernant l'activité individuelle et collective de Robert Crang, la connaissance de ses réseaux, de son engagement dans la recherche et de ses références intellectuelles.

Les compétences d'historienne, de notatrice Conté et de danseuse de Sophie Jacotot, notamment en danses de bal et en danses traditionnelles, ont permis de porter un regard éclairé sur les travaux (écrits et partitions en notation Conté) de Robert Crang. Lors d'une session de travail exploratoire dans les archives de Robert Crang à Nice, elle avait déjà pu établir un premier recensement global des documents et envisager une méthodologie de travail pour la mise en œuvre de ce projet de recherche. Outre la valorisation du fonds documentaire, passant par l'inventaire détaillé de celui-ci avant son dépôt à la médiathèque du Centre national de la danse, la démarche adoptée pour cette enquête a impliqué la nécessité de contextualiser les processus de production des documents, mais aussi leurs usages. Une série d'entretiens avec des collègues, des collaborateurs et d'ancien.ne.s étudiant.e.s de Robert Crang a donc été réalisée, élargissant ainsi le champ des témoignages de son activité.

Sur le plan historiographique, Marina Nordera s'est attachée à tisser les éléments permettant de restituer le contexte d'émergence et de développement de l'activité de Robert Crang au sein de l'université de Nice, et plus largement de la recherche en danse en France<sup>10</sup>. Elle apporte aussi un regard sur les travaux de Robert Crang concernant la musique et les danses anciennes notamment en relation avec les activités de Francine Lancelot qui a été maître de conférence à Nice dans les années 1980 et qui maîtrisait la notation Conté. Enfin, elle veille à articuler le projet avec les activités de l'équipe de recherche en danse au sein du Centre transdisciplinaire d'épistémologie de la littérature et des arts vivants (EA 6703) qui l'a inscrit dans son projet scientifique pour l'accréditation 2018 et avec la bibliothèque universitaire Henri Bosco, qui a accueilli le fonds des livres de Robert Crang concernant la danse, grâce à la donation faite en 2016 par Simone Clamens. L'entrelacement de ces trois regards a pu se faire lors de sessions intensives de travail commun qui se sont tenues à Nice au cours de l'année universitaire 2017-2018.

Les différentes étapes du projet sont les suivantes :

- inventaire et mise en contexte de l'ensemble des documents du fonds d'archives entre

---

<sup>10</sup> Marina Nordera, « La section danse de l'université Nice Sophia Antipolis : quelques repères entre enseignement et recherche », *Recherches en danse* [en ligne], 1 | 2014, mis en ligne le 1<sup>er</sup> mars 2014, consulté le 12 décembre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/danse/643>



l'automne 2017 et le printemps 2018 ;

- entretiens réalisés avec des témoins des activités de Robert Crang liées à la notation Conté : recherche, enseignement, pratiques de transmission. Outre Simone Clamens elle-même, il s'agit notamment d'anciens étudiants et collègues de l'université de Nice (Anne Mor, Isabelle Wacquier, Claude Di Benedetto, Valérie Ballestra, Richard Delrieu, Annemari Autere, Charles-Henri Pirat) ;
- organisation de journées d'études en mars 2018 (« Mettre en mot/mettre en signe l'expérience dansée ») à l'université de Nice, en partenariat avec le laboratoire de recherche CTEL EA6307, ayant permis de présenter les premiers résultats du travail de recherche. Ces journées ont aussi permis de mettre en œuvre, lors d'un atelier partagé avec des étudiants de la licence Études en danse, du master Arts, des chercheurs du CTEL et des invités, une approche comparative de quelques systèmes de notation (Conté, Laban, Benesh, Beauchamps-Feuillet) afin d'en étudier les fondements épistémologiques ;
- préparation (en cours) d'un ouvrage réunissant des écrits et des dossiers de notations de Robert Crang, des contributions et témoignages issus de la journée d'études, à publier dans la collection Thyse (éd. L'Harmattan) du Centre transdisciplinaire d'épistémologie de la littérature et des arts vivants de l'université Côte d'Azur.